

**Appel à idées
auprès des habitants du Parc**

« Imagine ton Parc demain »

2037

AVENIR-EN-VEXIN

Echangeons nos idées ! ➔

5 mai – 15 juillet 2020

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

Créé en mai 1995, le Parc naturel régional du Vexin français est un outil de gestion et d'aménagement au service d'un territoire et de ses habitants. Il met en œuvre un projet de développement harmonieux et équilibré, basé sur la préservation de ses patrimoines naturels, culturels et bâtis. En 2007, le classement du territoire en Parc par l'Etat a été renouvelé pour 15 ans.

Le Parc entre donc dans une procédure de révision de sa Charte qui définira le futur projet pour la période 2022-2037. L'objectif est de co construire avec les structures partenaires et les élus, mais aussi avec les acteurs et habitants du territoire pour répondre à leurs aspirations et aux enjeux du territoire. Tout au long de la procédure de concertation, des échanges et des débats leur seront proposés pour recueillir leurs avis, leurs besoins et partager avec eux la façon dont ils vivent le territoire.

Dans ce cadre et pour lancer la réflexion de façon quelque peu ludique, le Parc naturel régional du Vexin français propose un appel à idées auprès des habitants. Celui-ci s'inscrit donc dans cette démarche de contribution constructive et de concertation des acteurs.

Appel à idées : auprès de qui ?

Seul, en famille, entre amis, à l'école, au collège, au lycée, à l'université, dans votre commune... : comment imaginez-vous le Parc demain ?

Cet appel à idées est ouvert à tout candidat. Il a pour but de permettre à chacun d'exprimer ses idées, de donner libre cours à l'imagination sur le thème suivant : « Imagine ton Parc demain »

A l'horizon 2040 :

Comment je vois ma vie dans le Vexin ? Comment je me déplace ? Comment je me nourris, je consomme ? Comment je travaille ? Comment je me distrais ?

Pour y participer tout support est envisageable :

- écrits courts (nouvelles, mini-Charte en 10 points)
- carnet de voyage
- bandes dessinées
- dessins
- peintures
- photos
- montages graphiques
- vidéos (maximum 3 mn).

Conditions de participation

Participer à cet appel à idées impose le postulat suivant : être dans une démarche de construction positive, ce qui exclut les contributions insultantes ; la volonté d'enrichir une réflexion par des apports, un regard sur le territoire et son devenir afin d'appréhender les attentes des habitants.

Les participants doivent donc habiter l'une des 98 communes du territoire du Parc (liste en annexe + carte).

Les contributions doivent être spécifiques à cet appel à idées et ne pas avoir été présentées dans un autre cadre, quel qu'il soit.

La participation des mineurs est soumise à l'autorisation de leurs parents qui en fourniront une attestation au Parc.

Date de remise des contributions

La date limite de réception est **le 15 juillet 2020**

Conditions de présentation

Un format informatique est demandé dans le contexte actuel pour éviter la manipulation d'objets autant que possible.

Selon leur forme, la remise des contributions pourra donc se faire en deux temps.

✓ Les écrits

Le rendu en format A4 est demandé.

Dans le cas spécifique de nouvelles, un résumé synthétique de présentation doit accompagner l'écrit.

✓ Les vidéos ne devront pas excéder 3 mn.

✓ Pour les autres formes, carnets de voyage, bandes dessinées, dessins, peintures, photos, montages-photos, le format est libre.

Remise des contributions

- Les écrits, les bandes dessinées, les photos, les montages-photos et les vidéos sont à envoyer par mail : future-charte@pnr-vexin-francais.fr
- Les carnets de voyage par courrier :

Valérie Rogez-Boubounelle, chargée de communication
Parc naturel régional du Vexin français
Maison du Parc – 95 450 Théméricourt

- Dans un premier temps, pour les dessins, peintures, photos, montages-photos, la photo de la contribution doit être envoyée par mail, accompagnés des informations nécessaires.

Dans un second temps, à partir de septembre, les œuvres sélectionnées seront à remettre au musée du Vexin français (95450 Théméricourt) en échange d'un bon de réception.

→ La remise de toute contribution devra être accompagnée des mentions suivantes :

- titre de la contribution et descriptif
- nom et prénom
- adresse postale
- adresse mail
- téléphone
- date de naissance et autorisation parentale pour mineurs participant
- autorisation d'exploitation et de publication par le Parc dans le cadre de la révision de la Charte.

Exploitation des contributions

Un comité de suivi composé d'élus et de l'équipe du Parc aura à charge de retenir les contributions en fonction du respect du sujet dans un esprit constructif et de bienveillance.

L'objectif de cet appel à idées est bien d'inspirer autant que possible la réflexion sur le nouveau projet de territoire dans un objectif d'apport, d'enrichissement, de réflexion : le Parc communiquera donc sur les éléments saillants ayant servi la réflexion générale.

Les contributions pourront être réinvesties ou utilisées à plusieurs moments :

- A partir de septembre 2020 et en 2021 dans le cadre des réunions grand public ou techniques organisées dans le cadre de la révision de la Charte, notamment lors d'ateliers habitants.
- Lors de manifestations grand public, telles que la Fête de la Nature a priori le 11 octobre prochain.

Elles pourront être publiées sur le site internet du Parc, sur la page Facebook du Parc.

Les contributions retenues verront leurs auteurs bénéficier d'une entrée gratuite au musée du Vexin français, valables pendant un an à partir de septembre 2020.

Le Parc naturel régional du Vexin français est impatient de découvrir comment vous imaginez votre territoire dans l'avenir à l'horizon 2040 !

Pour tout renseignement, Valérie Rogez-Boubounelle : v.boubounelle@pnr-vexin-francais.fr

Parc naturel régional du Vexin français
Maison du Parc
95450 Théméricourt

Annexe : Liste des communes du Parc naturel régional du Vexin français

Ableiges	Frémainville	Mézy-sur-Seine
Aincourt	Frémécourt	Montalet-le-Bois
Ambleville	Frouville	Montgeroult
Amenucourt	Gaillon-sur-Montcient	Montreuil-sur-Epte
Arronville	Gargenville	Moussy
Arthies	Genainville	Nesles-la-Vallée
Auvers-sur-Oise	Génicourt	Neuilly-en-Vexin
Avernes	Gommecourt	Nucourt
Banthelu	Gouzangrez	Oinville-sur-Montcient
Berville	Grisy-les-Plâtres	Omerville
Boissy-l'Aillierie	Guernes	Parmain
Bray-et-Lû	Guiry-en-Vexin	Ronquerolles
Bréançon	Guitrancourt	Sagy
Brignancourt	Haravilliers	Sailly
Brueil-en-Vexin	Haute-Isle	Saint-Clair-sur-Epte
Buhy	Hédouville	Saint-Cyr-en-Arthies
Butry-sur-Oise	Hérouville-en-Vexin	Saint-Gervais
Champagne-sur-Oise	Hodent	Saint-Martin-la-Garenne
Charmont	Jambville	Santeuil
Chars	Juziers	Seraincourt
Chaussy	La Chapelle-en-Vexin	Tessancourt-sur-Aubette
Chérence	La Roche-Guyon	Théméricourt
Cléry-en-Vexin	Labbeville	Theuville
Commeny	Lainville-en-Vexin	Us
Condécourt	Le Bellay-en-Vexin	Vallangoujard
Cormeilles-en-Vexin	Le Heulme	Valmondois
Courcelles-sur-Viosne	Le Perchay	Vaux-sur-Seine
Drocourt	Livilliers	Vétheuil
Ennery	Longuesse	Vienne-en-Arthies
Epiais-Rhus	Magny-en-Vexin	Vigny
Evecquemont	Marines	Villers-en-Arthies
Follainville-Dennemont	Maudétour-en-Vexin	Wy-dit-Joli-Village
Fontenay-Saint-Père	Ménouville	

